

## SYNTHÈSE CAFÉ-PHILO DU JEUDI 15 DÉCEMBRE

### L'ÉGALITÉ EST-ELLE POSSIBLE DANS LA DIFFÉRENCE ?

Une bonne soirée débat sur un thème qui a beaucoup inspiré nos 20 participants, ce dont je me rends compte en relisant mes notes, me demandant comment je vais faire pour en faire une synthèse lisible. J'ajoute que le libellé du sujet autorise plusieurs approches de la question.

Geneviève qui avait en charge l'introduction (voir sur le blog) vise d'emblée le problème en soulignant que « le sujet posé nous interroge sur les conditions de possibilité d'établissement d'une égalité entre les hommes ; alors qu'il est ici implicite qu'il y a entre eux des différences ». Deux possibilités s'offrent à nous : soit des différences naturelles ou sociales qui « autoriseraient des différences de droits politiques et sociaux ». Soit, des différences négligeables considérant la nature humaine (la même essence en raison et aptitude au langage, quelque soit la diversité culturelle) et les différences socioculturelles seraient alors injustifiées. « Aucune différence de nature ne justifierait que certains bénéficient de droits que les autres n'auraient pas, du fait de leur nature ».

Ce faisant un travail de définition s'impose entre toutes ces notions, d'une part d' « égalité », de « différence » et d'« équité ».

On peut distinguer 4 types d'égalité : - une égalité de droit ; une égalité socio-économique ; une égalité naturelle (capacités) ; une égalité subjective (se sentir l'égal de l'autre, de n'être pas sous sa dépendance).

*La première* (œuvre de la Révolution française) dit que « les différences entre les hommes ne justifient pas l'inégalité des droits ».

*La seconde* semble plus résistante puisqu'elle porte sur l'égalité des conditions d'existence. Cette égalité pourra-t-elle se réaliser ? Jusqu'où peut-on tolérer cette inégalité ?

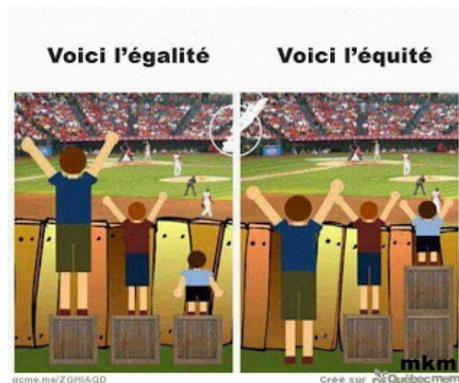
*La troisième*, porte sur l'égalité des capacités. L'histoire nous montre à l'envi ces prétendues différences raciales par exemple ; « tout est bon alors pour justifier que la supériorité naturelle de certains se retrouve socialement et politiquement présente. En général, l'homme blanc chrétien est alors supposé tenir sa supériorité de la nature ou de Dieu ». Philippe soutient que les différences naturelles, par exemple les différences de degrés dans le coefficient d'intelligence (QI) se concentrent à 90% dans la moyenne. Cependant il y a, comme l'ont fait remarquer Colette et Philippe, des personnes handicapées, dont les différences sont objectives, mais qui se battent pour les abolir socialement, en exigeant des conditions matérielles décentes et un nouveau regard sur ce handicap ; sans oublier le talent des certains d'entre eux et même le génie d'un Stephen Hawking.

*La quatrième* porte sur une certaine homogénéité sociale, qui fait que tous peuvent se sentir l'égal des autres, même de ceux qui ont une formation supérieure. Ce fut l'ambition de la Révolution française et principalement d'un Condorcet : « Il est impossible qu'une instruction même égale n'augmente pas la supériorité de ceux que la nature a favorisés d'une organisation plus heureuse. Mais il suffit au maintien de l'égalité des droits que cette supériorité n'entraîne pas de dépendance réelle, et que chacun soit assez instruit pour exercer par lui-même et sans se soumettre aveuglément à la raison d'autrui, ceux dont la loi lui a garanti la jouissance » (voir texte sur le blog). En ce sens, l'école forme une élite (mérite scolaire), mais cette élite n'a rien à voir avec des privilégiés. C'est la raison pour laquelle cette idée d'une élite soi-disant antidémocratique est inepte et relève des basses invectives de l'opinion des populistes. Cependant nous verrons par la suite que l'école échoue aujourd'hui à être pour tous un ascenseur social.

Définissons également cette notion ambiguë de « différence », qui peut prendre différents sens et entraîner des confusions. Les notions de « différence » et « distinction » sont à préciser. Concernant la différence, c'est soit une différence sociale comme instrument de domination ; soit une différence revendiquée par exemple une position féministe qui combat à la fois pour sa différence et en même temps pour l'égalité. On peut penser à un égalitarisme anesthésiant (voir aussi un égalitarisme totalitaire, à

distinguer de l'uniformisation républicaine dont ont eu à souffrir les langues minoritaires comme le dit l'Occitane Marie-Paule) qui nierait toute différence, homme/femme par exemple. Ainsi il faut adapter les conditions de travail des femmes (en incitant les hommes à participer aux tâches familiales) et défendre l'égalité des salaires avec les hommes. Défendre sa différence et l'égalité, même combat ! Souvent cette notion de différence est assimilée à celle de distinction. Cependant la « distinction » au sens sociologique comme l'entend Bourdieu, définit « une hiérarchie sociale des goûts et des pratiques ». Ainsi selon ce sociologue, les classes sociales se distinguent par leur manière d'être, que l'on peut nommer « distinction ». Philippe voit en effet dans ce jeu social de la distinction de simples « postures » sans réalité véritable. Comme le disait Baudrillard (« la société de consommation »), ces postures ne sont qu'impostures dans ce monde de simulacres. Ce jeu de la distinction (entretenu par la pub) n'est qu'un paravent pour faire oublier les inégalités sociales bien réelles, souligne Philippe, très en verve ce soir.

Enfin, il a été question de l'équité et Geneviève a précisé cette notion, en soulignant qu'elle ajoute une nuance appréciable concernant l'égalité. On parle à juste titre de sentiment d'équité qui vient de ce que les hommes sont des êtres particuliers vivants des situations particulières et comme le dit Aristote, « L'équitable, tout en étant juste, n'est pas le juste selon la loi, mais un correctif de la justice légale. La raison est que la loi est toujours quelque chose de général, et qu'il y a des cas d'espèce pour lesquels il est impossible de poser un énoncé général qui s'y applique avec rectitude ».



La question de l'école fut largement débattue. Marie-Paule pense l'égalité réalisable que par une corrélation réussite scolaire et réussite sociale. Mais d'une part, la réussite sociale ne résulte pas toujours de la réussite scolaire, comme le montrent ces jeunes diplômés au chômage, mais à l'inverse il est heureux que certains réussissent socialement sans beaucoup de diplômes. On peut aussi s'interroger sur le sens de la réussite sociale. Combien de génies dans les domaines artistiques, littéraires ou scientifiques n'ont connu de vie sociale que la plus modeste et parfois l'indigence ?

Bruno pose une bonne question : par quel mécanisme une différence devient-elle une inégalité ? Et comment cette inégalité peut-elle être rétablie équitablement ? Dominique pense la position de John Rawls (philosophe américain contemporain) comme une réponse possible (voir texte sur le blog) : « Si la répartition des richesses et des revenus n'a pas besoin d'être égale, elle doit être à l'avantage de chacun et, en même temps, les positions d'autorité et de responsabilité doivent être accessibles à tous ». Par exemple, l'inégalité des fortunes peut être compensée par une équité devant l'impôt (ce qui n'est pas le cas pour Trump...) et une libre accession aux formations et positions professionnelles. Ce qui n'est guère le cas en ce qui concerne la réussite scolaire, comme le montrent les statistiques. En effet, la sociologue Claire Peugny écrit (voir texte sur le blog) « Dans la France d'aujourd'hui, sept enfants de cadres sur dix exercent un emploi d'encadrement quelques années après la fin de leurs études. À l'inverse, sept enfants d'ouvriers sur dix demeurent cantonnés à des emplois d'exécution. Plus de deux siècles après la révolution, les conditions de naissance continuent à déterminer le destin des individus. On ne devient pas ouvrier, on naît ouvrier ». Pour atténuer cette reproduction sociale, il faut changer de politique scolaire et

rendre l'école véritablement démocratique et entre autres réformes, valoriser l'enseignement technique et professionnel. Les inégalités scolaires sont trop importantes et l'écart se creuse. Comme le disent, non sans humour, certains profs, « l'école française réussit très bien les bons élèves ». Toutefois, l'école est en train d'ouvrir des passerelles en offrant des prépas en internat pour des élèves doués des milieux défavorisés et multiplie les bacs et les BTS à de nombreuses spécialités techniques et professionnelles. Malgré tout, le décrochage scolaire, de plus en plus important, reste très inquiétant.

Au bout du compte, l'égalité des chances dans le respect des différences reste un « idéal régulateur » comme disait Kant. Comme les Droits universels de l'Homme et du Citoyen, ce sont des exigences de raison qui doivent guider nos actions. Nous pouvons seulement espérer tendre vers cette égalité des chances.

Comme à son habitude, Jacques nous a fait part de son expérience, cette fois-ci au Québec où il a de nombreux amis. Après de houleuses « bamboches avec les blondes », à chaque fois au bout de 12 jours « y commence à manger ses bas » et « c'est à c't' heure » qu'il s'aperçoit que nos cousines sont vraiment différentes de nos Françaises. Vive Jacques ! Vive les Québécoises ! Vive la diversité culturelle !

Le prochain café-philosophie aura lieu le jeudi 26 janvier 2017 et aura pour thème : *Comment faire valoir la liberté contre la sécurité ?* Et c'est notre ami Bruno qui va se coller à son introduction.

**En attendant le grand plaisir de vous revoir l'année prochaine, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.**

Jean-Louis

